

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/03/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle de santé mentale – Service : Psychiatrie – Unité : Pédopsychiatrie
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget annexe de la Psychiatrie CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1822
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Hamuta - Unité de Pédopsychiatrie du CHPF (arrêté 509/CM du 12 avril 2012) Centre de la Mère et de l'Enfant
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien assure la prise en charge des enfants et des adolescents reçus dans l'unité, présentant des pathologies mentales et/ou en souffrance psychique, dans une approche pluridisciplinaire adaptée au projet thérapeutique. Il participe également à la dynamique institutionnelle du service.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service de la Psychiatrie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Tous moyens attribués au service pour remplir la mission de soins définie dans le Projet d'établissement
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Nécessité de déplacements réguliers dans les îles éloignées pour permettre et développer l'accès aux soins psychiques pour tous, dans le cadre du travail de Secteur ;- Adapter ses horaires de travail aux nécessités cliniques et institutionnelles du service.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : D'un point de vue institutionnel : <ul style="list-style-type: none">- Porter, élaborer et développer les projets institutionnels de l'unité de Pédopsychiatrie en équipe pluridisciplinaire ;- Favoriser et soutenir le travail d'élaboration clinique, au cours des réunions institutionnelles, cliniques, inter-institutionnelles et des groupes d'analyse des pratiques ;- Participer avec l'équipe soignante à la réflexion clinique, afin de penser le projet de soin et les dispositifs mis en place, en articulation avec des outils théoriques ;- Accompagner et participer au développement du secteur et du travail en réseau, sur Tahiti et dans les archipels au travers du développement des Centres Médico-Psychologiques et des consultations éloignées ;- Prendre en compte les dimensions sociales, politiques et associatives au sein du travail institutionnel. D'un point de vue clinique : <ul style="list-style-type: none">- Assurer les psychothérapies individuelles ou les prises en charge de groupe (type médiation), en employant des outils adaptés à la dynamique psychique des enfants, des adolescents et de leurs familles, en articulation avec le projet thérapeutique ;- Contribuer aux démarches diagnostiques ;- Respecter le secret professionnel, le code de déontologie en faisant preuve d'une réflexion éthique.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'élaboration des rapports et travaux de recherche clinique ou épidémiologique réalisés dans le service ;- Penser et accompagner la mise en place de nouveaux outils de soins ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à un travail d'enseignement et de formation, que ce soit au sein du service, dans d'autres établissements publics de soins pédopsychiatriques, ou encore en institut de formation ; - Recevoir et encadrer des stagiaires étudiants en psychologie.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOIS : PSYCHOLOGUES
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Connaître la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de la famille ;			X
	- Etre en mesure d'assurer des suivis psychothérapeutiques individuels et des médiations thérapeutiques de groupe ;			X
	- Savoir aborder la thérapie de l'établissement comme un des outils de l'organisation psychiatrique ;			X
	- Avoir des connaissances sur les théories humanistes, psychanalytiques, phénoménologiques, etc. et sur l'histoire de la psychiatrie et de la psychologie ;			X
	- Etre en mesure de prendre de la distance dans la pratique clinique, thérapeutique et institutionnelle ;			X
	- Questionner et enrichir ses connaissances au travers de la formation permanente continue ;			X
	- Faire preuve d'adaptabilité, de créativité et d'humour ;			X
	- Connaissances en analyse systémique souhaitable.	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir travaillé en pédopsychiatrie et en établissement hospitalier
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : minimum 3 ans
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :